

RECRUTE

AGENT DE PROXIMITÉ (H/F) – SECTEUR 5

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (catégorie C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	17 août 2025
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ Notre structure, nos valeurs

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ Votre service

Au sein des services techniques, vous évoluez au service « proximité », service polyvalent par excellence. Ce service est composé d'une dizaine d'agents. Ses agents réalisent des interventions variées et de tous niveaux techniques dans l'entretien des espaces publics.

Plus précisément, vous êtes affecté(e) au service proximité du secteur géographique n°5. Il intervient pour le compte et sur le territoire des 4 communes du secteur (Brissac-Loire-Aubance, Les Garennes-sur-Loire, Blaison-St-Sulpice et St-Melaine-sur-Aubance). A titre d'information, le secteur 5 compte plus d'une quarantaine d'agents tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments, voirie, garage).

MISSIONS

Sous l'encadrement de votre chef d'équipe, et suivant les besoins des communes, vous réalisez les missions suivantes :

- **Propreté des espaces publics (trottoirs, rues, places, etc.) – 60 % :**
 - Désherbage, balayage, ramassage de feuilles mortes (manuel ou mécanique).
 - Propreté urbaine (gestion des poubelles, enlèvement de dépôts sauvages, nettoyage de toilettes publiques, etc.).
 - Entretien de mobilier urbain.
 - **Manifestations et déménagements (marchés, festivités communales, élections, etc.) – 30 % :**
 - Manutention et installation de matériels (barrières, tables, chaises, podiums, isolements, etc.).
 - **Activités ponctuelles – 10 % :**
 - Illuminations de Noël (pose et enlèvement de décorations).
 - Viabilité hivernale (salage, sécurisation d'accès, etc.).
 - Renfort ponctuel auprès d'autres services du secteur (espaces verts, voirie).
- Possiblement, suivant vos compétences éventuelles en bâtiment :**
- Petites réparations de 1^{er} niveau (électricité, maçonnerie, plomberie, etc.).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : St-Saturnin-sur-Loire (Brissac-Loire-Aubance).
- **Temps de travail** : 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
 - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
 - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 7h42 à 16h30.
- **Astreintes** : possibles (en semaine et en alternance avec les collègues).
- **Contraintes d'exercice** : travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, risques liés à la présence de déchets de différentes natures.
- **Interlocuteurs** : élus, habitants, associations, gestionnaires de locaux, etc.
- **Engins & équipements utilisés** : débroussailleuse, souffleur, fourgons, camionnettes, engins de chantiers, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir), prime mobilité durable (si covoiturage, vélo).
- **Avantages** :
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
 - EPI (équipements protection individuelle) : fournis
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA), poste d'encadrement (sous réserve de poste disponible).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Vous appréciez les travaux manuels, réaliser des tâches variées et le travail en extérieur.
- Permis B obligatoire.
- Seraient un + (possibilité de vous former) : permis BE (remorque), permis C (poids-lourds), habilitation électrique (BS-BE manœuvre), CACES nacelles.

Savoir-faire :

- Rigueur (respect des consignes, travail appliqué).
- Capacité à s'auto-organiser, sens des responsabilités (préparation de ses chantiers et outils, réactivité face aux demandes, etc.).
- Entretien du petit matériel, notamment à moteur (graissage, affûtage, etc.).

Savoir-être :

- Travail en autonomie et capacité à travailler en équipe.
- Esprit d'initiative, savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).
- Diplomatie (relation avec les usagers, etc.).
- Sens du service public, exemplarité (travail sur la voie publique, diplomatie avec les usagers).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Président + copie de votre dernier arrêté (uniquement pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous adressez votre candidature avant la date limite indiquée.
 2. A l'issue de l'appel à candidatures, si votre profil est retenu, notre chargé(e) de recrutement vous contactera directement.
 3. Un entretien avec le jury prévu **le vendredi 29 août 2025, matin.**
- PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Rivière, chef d'équipe proximité secteur 5, 07.83.33.36.02

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](https://loire-layon-aubance.fr) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.